

Discours.

changemens correspondans dans l'échelle des droits provinciaux ; et je requerrai, à une époque peu éloignée, votre avis et votre assistance pour mettre les lois, qui ont rapport au Revenu, en harmonie avec elles-mêmes et avec les Actes passés par le Parlement Impérial.

Le Gouvernement de Sa Majesté a manifesté les dispositions les plus libérales, relativement aux droits sur les produits agricoles, dans leur rapport avec le Commerce du *Canada* ; et je suis porté à croire qu'il sera fait des arrangements pour augmenter les débouchés des produits Canadiens, d'une manière également avantageuse pour cette Province et pour la Mère-Patrie.

J'ai donné ordre de mettre devant vous les Comptes de la recette et de la dépense de l'année expirée, avec les Estimations de la dépense de l'année courante.

Honorables Messieurs, et Messieurs.

J'ai porté beaucoup d'attention à l'opération des grandes mesures passées dans la dernière Session, et j'aurai l'occasion de vous proposer des modifications à certaines d'entre elles, afin de donner effet à leurs dispositions, en développant les principes sur lesquels elles sont fondées, et en les faisant harmoniser avec l'esprit des institutions sous lesquelles elles ont vu le jour.

La mesure importante de l'établissement des Conseils de District, dont les détails ne pouvaient être perfectionnés que par l'expérience, sera soumise à votre révision ; et j'espère que vous me donnerez cordialement votre assistance, pour considérer les amendemens qui seront proposés dans la vue de faire disparaître tous les obstacles qui s'opposent à l'opération efficace et facile de ces institutions.

Je me suis efforcé de mettre à effet l'objet que la Législature avait en vue en passant un Act pour l'encouragement de l'Éducation ; et je n'ai pas hésité à adopter les mesures que j'ai jugées indispensables pour remplir ses intentions, jusqu'à ce que ce sujet pût de nouveau être soumis à ses délibérations ; mais il deviendra nécessaire, pour que cette mesure puisse opérer d'une manière avantageuse, d'y introduire plusieurs changemens. En même temps, il est consolant de remarquer l'impulsion qui a été donnée à l'Éducation, tant dans des branches élémentaires, que dans les plus hautes branches de l'enseignement. Le résultat ne peut manquer de conférer les plus grands avantages à toute la Province.

Une nouvelle organisation de la Milice, est aussi un objet sur lequel j'aurai à appeler votre attention, car ce moment semble présenter une occasion favorable pour alléger les fardeaux inutiles qui pèsent sur le Peuple, et placer ce bouclier de la défense publique sur un pied plus ferme et plus satisfaisant.

Dans tout le cours de vos travaux pour l'avancement du bien-être de la Province, vous pourrez compter sur mon appui et sur ma co-opération cordiale, pour le perfectionnement de ces mesures et des autres mesures qui seront portées devant vous. Je désire vivement qu'un esprit de modération et d'harmonie puisse animer vos conseils, et diriger vos procédés. La Province est enfin heureusement sortie d'un état sérieux, de crise et de danger, et la perspective d'une brillante aurore s'ouvre maintenant devant elle : la promesse d'une paix assurée sur une base honorable et avantageuse, — le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité, — la renaissance, du crédit financier et de la confiance commerciale, joints à la jouissance d'institutions libres et permanentes, sont des bienfaits dont le *Canada* a tout lieu d'être reconnaissant ; et je suis persuadé que vous mettrez également votre ambition et emploierez tous vos efforts à conserver et à perpétuer ces bienfaits.

Sur motion de M. *Henry Smith*, secondé par M. *Dunlop*.

Ordonné que le Greffier paie les frais de Port des Membres.

Ordonné, que le Greffier de cette Chambre soit chargé de porter au compte des contingens de cette Chambre, les frais de port sur toutes lettres dont le poids n'excèdera pas une once, et sur tous les papiers imprimés, adressés aux ou par les Membres de cette Chambre, durant la session actuelle, pourvu que lorsque les pétitions à cette Chambre y seront incluses, les frais de port sur icelles soient chargés sans restrictions quant au poids.

L'Honorable Procureur-général *Draper*, Membre du Conseil Exécutif, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre, que l'Honorable *Hamilton H. Killaly*, Membre de cette Chambre pour la ville de *London*, avait résigné son siège, avant, depuis son élection, accepté la charge de Président du Bureau des travaux publics de cette Province.

Ordonné, Que M. l'Orateur expédie son *warrant* au Greffier de la Couronne en chancellerie, pour dresser un nouveau *writ* pour l'élection d'un Membre pour servir dans le présent Parlement provincial, pour la ville de *London*, à la place de l'Honorable *Hamilton H. Killaly*, qui depuis son élection, a accepté la charge de Président du Bureau des travaux publics de cette Province.

Writ pour Londres (ville).

Sur motion de l'Honorable Procureur-général *Draper*, secondé par l'honorable M. *Harrison*.

Ordonné, Que le Discours de son Excellence le Gouverneur-général, prononcé ce jour aux deux Chambres de la Législature Provinciale, soit pris en considération lundi prochain.

Considération du Discours.

Sur motion de M. *Cartwright*, secondé par l'honorable Procureur-général *Draper*.

Ordonné, Que deux cent cinquante exemplaires du dit Discours soient imprimés dans chacune des langues anglaise et française, pour l'usage des Membres de cette Chambre.

Discours imprimé.

Résolu, Qu'il soit immédiatement nommé un Comité permanent de cinq Membres, pour surveiller les impressions de cette Chambre, durant la présente Session, et que le dit Comité ait pouvoir de faire rapport de temps à autre.

Impression.

Ordonné, Que M. *Morris*, l'Honorable M. *Neilson*, M. *Parent*, M. *Johnston* et M. *Merritt* composent le dit Comité.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées et mises sur la table.

Par M. *Merritt*, la Pétition de *George Adams*, et autres, du District de *Niagara*, et la Pétition du Comité de la Société Coloniale, chargé de la régie de ces affaires dans l'*Amérique du Nord*.

Deux pétitions présentées.

M. l'Orateur a communiqué à la Chambre un Rapport reçu du Bibliothécaire, touchant l'état actuel de la Bibliothèque de la Chambre, conformément à un ordre permanent du 19 Juin 1841 ;

Bibliothèque.

Et aussi, un Rapport sur le partage des Livres de la Bibliothèque qui dépendait de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, entre le Conseil Législatif et l'Assemblée du *Canada*.

[Pour les dits Rapports, voir Appendice (B.), à la fin de ce volume.]

Alors, sur motion de l'Honorable Procureur-général *Draper*, secondé par M. *Dunlop*,

La Chambre s'est ajournée.